

Commission Culturelle

De et à

1530 Payerne

Au Conseil communal

De et à

1530 Payerne

Payerne, le 1er juin 2023

Rapport de la commission culturelle de Payerne pour la saison 2022-2023

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers.

Durant la saison 2022-2023 (septembre à juin), la commission culturelle de Payerne :

- S'est réunie à 2 reprises pour délibérer et prendre diverses décisions.
- A soutenu financièrement divers projets et sociétés locales.
- S'est vue à 2 reprises afin de réviser ces statuts, de créer une bourse de soutien et de créer un onglet sur le site internet de la commune de Payerne.

Les soutiens financiers majeurs que la Commission culturelle a accordés à plusieurs projets ou sociétés locales sont :

- Red Pigs Festival : 13'000 CHF
- Enbroysie : 5'000 CHF
- Lanterne Magique : 3'000 CHF
- Halloween aux abattoirs : 3'000 CHF
- Chorège Abbatiale : 2'000 CHF
- Orchestre de Chambre de la Broye : 500 CHF
- Fondation Verdeil : 400 CHF

Bourse de soutien :

La commune dispose actuellement d'un fonds culturel d'aide à la création de 250'000 CHF. Ce fond existe afin de financer des projets qui n'existent pas encore : aide à la création pour les Payernois.es ou « aide au démarrage » contrairement à la commission culturelle qui donne de l'argent à des projets existants. Il sera nécessaire de faire attention à ne pas créer de doublons voire de triplés,

entre cette nouvelle entité, la commission et la commune de Payerne. C'est pourquoi un règlement est en phase finale d'écriture.

Propositions de spectacles :

La commission as reçu une vingtaine de demande d'organisation de spectacle. N'étant pas là pour ça, la commission renvoie toujours les demandeurs vers des gens plus compétant (SD, SIC, 181 Degrés, Écoles, Etc...).

La commission est en train de préparer un dossier PDF à envoyer aux demandeurs, ce fichier regroupe toutes les salles de spectacles de Payerne, privées ou communales, avec le nombre de places et les informations de contacts.

La Commission culturelle remercie chaleureusement la Municipalité et le Conseil Communal de Payerne pour la confiance accordée et le soutien financier qui lui permet de soutenir diverses animations et manifestations dans notre cité.

La Commission culturelle, ses co-présidents et son caissier sont à votre disposition pour tout complément d'information qui pourrait vous être utile.

Veillez croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers à l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour la commission culturelle
Le délégué du Conseil communal

Logan Duc

Annexes : Journal des écritures de la saison 2022-2023
Résumé des comptes 2022-2023